Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901334-20251204-2025_117-DE

LOCQUIREC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025-117 **Publiée le :**

L'an deux mil vingt cinq, le 4 décembre, à 20 heures 30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 28 novembre 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Yann BRIAND, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Bruno CASAS

Etaient absents	Estelle FORGET	pouvoir à	Francoise CABIOCH LE GALL
	Thierry MERRAND	pouvoir à	Philippe POHAREC
	Efflam MAHE	pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT	pouvoir à	Bruno CASAS

Secrétaire de séance : Françoise LE MITOUARD

Objet – Budget Ar Presbital – Refacturation au Budget Commune des prestations «Rendez Vous auprès du laurier »

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de refacturer du Budget Ar Presbital les sommes versées au titre des concerts organisés par la Commune, dans le cadre du marché du mercredi matin, dans les jardins d'Ar Presbital.
En effet ces dépenses, représentant la somme de 4.927,30 € n'ont pas à être supportées par le Budget Ar Presbital, dans la mesure où elles correspondent à des animations communales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la refacturation, du budget Ar Presbital au budget Principal COMMUNE, des dépenses liées aux concerts du mercredi matin , organisés dans les jardins d'Ar Presbital, pour un montant de 4.927,30 € HT.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La secrétaire,

Françoise LE MITOUARD

Le Maire,

Gwenole GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241